



# CLASSEMENT SANS SUITE AGRESSION EN BANDE

Par **RAPTOR93**, le **07/08/2013** à **13:34**

Bonjour,

Suite à une agression à cause de mon travail, je devais empêcher les vols dans le magasin en plus de mon travail "normal"...

Le tribunal a classé sans suite faute d'élément...

Pas de témoin par exemple, sauf que le magasin où je travaillais est équipé de caméra, mon patron devait porter plainte et fournir des images d'un de mes agresseurs.

Je vais saisir la CIVI pour moi, mais est-ce que mon employeur ne devait pas porter plainte aussi? Et fournir les images vidéos à la police?

J'ai eu une opération suite à cette agression.

Merci d'avance pour vos conseils